

# *Séance extraordinaire du Conseil scolaire fransaskois*

*Le lundi 29 février 2016 (8h00)  
Hôtel « Hampton Inn » - Saskatoon*  
**Procès-verbal**

## **Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Président : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence  
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Clarence Briand, Région n° 8 des Battlefords  
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents :

Marilyn Denis, Région n° 5 de Saskatoon  
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park

Les membres suivants sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires, CÉF  
André Couillard, Vice-Président de la Compagnie Conroy Ross  
Catherine Colombet, Adjointe administrative, CÉF (depuis Regina, de 8h00 à 8h19)

Monsieur le Président, André Denis confirme que tous les membres du CSF ont consenti à la tenue de cette séance extraordinaire.

## **I OUVERTURE**

### *1.1 Bienvenue*

La présidence souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire du 29 février 2016 à 8h15.

### *1.2 Adoption de l'ordre du jour du 29 février 2016*

**16.036 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF adopte l'ordre du jour du 29 février 2016 tel que présenté.

Adopté

### *1.3 Déclaration de conflit d'intérêts*

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Président déclare l'absence de conflit d'intérêts.

## **II DIRECTIONS DU CONSEIL**

### **2.1 Décisions**

#### *2.1.1 Gestion des ressources humaines*

- 16.037 ELIZABETH PERREAULT :** Que le CSF se réunisse à huis clos restreint en présence des conseillers scolaires seulement, à partir de 8h19.

Adopté

- 16.038 ELIZABETH PERREAULT :** Que le CSF lève le huis clos de la séance extraordinaire du 29 février 2016 à partir de 16h00.

Adopté

- 16.039 ELIZABETH PERREAULT :** Que le CSF accepte que toute la documentation relative aux entrevues soit détruite.

Adopté

- 16.040 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF nomme Monsieur Bernard Roy au poste de Directeur de l'éducation du Conseil des écoles fransaskoises pour un contrat de 3 ans renouvelable.

Adopté

### **III Correspondance et points d'information**

Sans objet.

### **IV DÉLÉGATION ET PRÉSENTATION SPÉCIALES**

Sans objet.

### **V IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE**

Sans objet.

### **VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION**

#### *6.1 Durée de la séance extraordinaire du 29 février 2016*

- 16.041 CLARENCE BRIAND:** Que le CSF accorde un remboursement d'honoraires de plus de 4 heures aux membres présents à la séance extraordinaire du 29 février 2016.

Adopté

#### *6.2 Prochaine séance : 11 mars 2016 à Regina*

#### *6.3 Levée de la séance du 29 février 2016*

- 16.042 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF lève la séance extraordinaire du 29 février 2016 à 16h30.

Adopté

---

Présidence

---

Secrétaire